

COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2009

Ce compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune : <http://saulny.fr>

Au cours de sa séance du 24 septembre 2009 à 20h00, le Conseil Municipal a :

➤ **autorisé la signature d'un avenant à la convention signée en 2002 avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F. LORRAINE) en vue de l'appropriation des terrains d'assiette du futur terrain de sport.**

Un retard a été pris dans la maîtrise foncière des terrains d'assiette du futur terrain de sport suite à la mise en œuvre par l'E.P.F. Lorraine de la procédure d'expropriation de sorte qu'il est nécessaire de proroger les termes de la convention signée en 2002 entre cet établissement et la commune qui devrait être propriétaire de ces biens au plus tard le 30 juin 2012.

➤ **modifié les crédits inscrits au budget 2009.**

Il s'agit d'une part d'une mise à jour des comptes de la section de fonctionnement effectuée par transferts de crédits d'un article vers l'autre, cela afin d'être en harmonie avec la réalité des faits. D'autre part, il convenait d'ajouter 68000 € de dépenses à l'opération « Rénovation de la salle polyvalente », les crédits initiaux ayant été déterminés à partir de l'avant projet sommaire alors qu'un local de rangement a été prévu en extension du bâtiment existant au niveau de l'avant projet définitif et d'ajuster les crédits en recettes suite à la notification de la subvention de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement sur cette opération.

➤ **pris l'engagement de réaliser un entretien avant le 31 décembre 2012 sur la partie du ruisseau qui a été restaurée cette année en faveur de la faune astacicole**

Il s'agit de respecter la condition d'octroi de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur cette opération soit 50 % du coût HT des travaux, le coût de l'entretien pouvant lui aussi être subventionné.

➤ **sollicité une subvention du Conseil Général de la Moselle en vue de l'acquisition de petits mobiliers pour équiper la bibliothèque.**

Le devis est chiffré à 2056 €TTC, la commune pouvant prétendre à une aide financière départementale égale à 50 à 70 % du montant HT de la dépense.

.../...

➤ **créé une commission chargée de proposer un nouveau règlement de mise à disposition des locaux de la salle polyvalente et d'un nouveau règlement d'octroi des subventions aux associations locales.**

Ont été élus Madame PIESTA et Messieurs FIXARIS, CHILLA, DEFLOIRINE et SCARPELLINI.

➤ **pris acte de la suite donnée à trois déclarations d'intention d'aliéner parvenues en mairie depuis la dernière séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 heures après avoir fait part de l'évolution de divers dossiers en cours.

Le Maire,

Arlette MATHIAS

INFORMATIONS :

Distribution des sacs plastiques noirs et transparents.

A partir du lundi 28 septembre 2009, les équipes de distribution des sacs plastiques de Metz-Métropole commenceront leur tournée au domicile des habitants de SAULNY, afin de leur remettre leur quota annuel de sacs noirs et transparents.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans les boîtes à lettres.

Cet avis permettra aux absents de retirer leur dotation à la permanence organisée le samedi 03 octobre 2009, de 08h30 à 11h30, au sous-sol de la mairie, accès par le parking situé à l'arrière du bâtiment.

Nettoyage des trottoirs.

A cette époque où tombent les feuilles d'automne, il est rappelé que si la commune prend en charge le nettoyage des chaussées de la ville, comme le veut la réglementation pour toutes les communes de France, **le nettoyage des trottoirs est à la charge des riverains.**